



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prise en charge du glaucome

Question écrite n° 5921

Texte de la question

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la prise en charge du glaucome. Le glaucome est une maladie de l'œil entraînant des douleurs et une perte de vision du fait d'une dégradation du nerf optique. Le groupe touche en particulier les personnes âgées et atteint ainsi 4 à 5 % des personnes de plus de 60 ans. Le vieillissement de la population rend nécessaire la prévention des pathologies des personnes âgées. En effet, un tiers de la population française sera âgée de plus de 60 ans en 2060. Prévenir les maladies touchant cette partie de la population est donc un enjeu majeur. Pourtant, le glaucome semble souffrir d'une attention moindre : les recommandations de prise en charge édictées par la Haute autorité de santé apparaissent pour partie obsolètes tandis que certains traitements et technologies innovants ne sont pas pris en charge. Aussi, une logique de prévention, par un diagnostic précoce et par le recours à des technologies innovantes, permettrait d'éviter un certain nombre de cas graves, et notamment de cécité, et d'orienter les personnes atteintes vers des dispositifs médicaux légers, efficaces et beaucoup moins coûteux pour l'assurance maladie. Elle lui demande donc quelles mesures pourraient être mises en œuvre pour assurer une prévention anticipée et une prise en charge efficace du glaucome.

Texte de la réponse

La haute autorité de santé a publié en novembre 2006 un rapport sur la problématique et les perspectives du dépistage et du diagnostic précoce du glaucome. Ce rapport concluait l'absence de pertinence de la mise en œuvre d'un programme national de dépistage systématique du glaucome, au vu notamment de l'absence de test diagnostic spécifique à un stade précoce et de la nécessité d'utiliser une association de plusieurs tests. Il manquait en outre des données épidémiologiques (prévalence et facteurs de risque) ainsi que la standardisation de la stratégie diagnostique et de prise en charge. L'opportunité d'établir des recommandations va être étudiée dans le nouveau contexte actuel.

Données clés

Auteur : [Mme Charlotte Parmentier-Lecocq](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5921

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 mai 2018

Question publiée au JO le : [27 février 2018](#), page 1594

Réponse publiée au JO le : [22 mai 2018](#), page 4299